

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 16 décembre 2016	N° 2016-757

Convocation du

Aujourd'hui vendredi 16 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
Mme Marie RECALDE à M. Michel VERNEJOUL
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES
M. Alain TURBY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Alain DAVID
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Louis DAVID
Mme Magali FRONZES à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Pierre LOTHAIRE à M. Fabien ROBERT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Thierry MILLET à M. Daniel HICKEL
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Serge TOURNERIE à M. Jacques GUICHOUX

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 13h30
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h30
M. Jacques BOUTEYRE à M. Jean Jacques BONNIN à partir de 12h00
Mme Anne BREZILLON à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h10
M. Nicolas BRUGERE à Mme Solène CHAZAL à partir de 11h50
M. Gérard CHAUSSET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 13h30
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Brigitte COLLET à partir de 13h25
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Erick AOUIZERATE jusqu'à 11h10
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON à partir de 13h10
Mme Martine JARDINET à M. Arnaud DELLU à partir de 12h00
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 12h00
M. Bernard JUNCA à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
Mme André KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 13h20
Mme Frédérique LAPLACE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h00
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT jusqu'à 10h40
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET à partir de 13h30
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h15
Mme Arielle PIAZZA à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h00
Mme Arielle PIAZZA à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h00
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN à partir de 11h35
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Anne WALRYCK à partir de 12h20
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 16 décembre 2016	Délibération
	Secrétariat général Direction Contrôle de gestion	N° 2016-757

Société publique locale Bordeaux Aéroparc - Rapport 2016 au titre de l'exercice 2015 - Présentation - Information

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Application de la loi n° 2010-559 du 28 mai 2010

Relative aux Sociétés Publiques Locales

BORDEAUX AEROPARC

Rapport 2016 présenté au titre de l'exercice 2015

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la SPL BORDEAUX AEROPARC, société publique locale créée en décembre 2011, dont Bordeaux Métropole est actionnaire à hauteur de 50 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier sur la vie sociale abordera les principales décisions prises en Conseil d'Administration (CA) et en Assemblée Générale (AG) à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre portera sur l'activité et notamment les relations contractuelles de la société avec l'Établissement Public Métropolitain ainsi que le contrôle analogue.

Le troisième chapitre fera le point sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés et approuvés par les instances de la SPL.

Enfin, les événements marquants et les perspectives 2016 seront rappelés.

Par ailleurs, est annexée au présent rapport une fiche d'identité de la société.

I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté à la date d'établissement du présent rapport peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX		2015	2016*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration		1	1
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale dont A.G. Extraordinaire		1	1
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR		2015	2016*
Publics		Non	Non
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL		2015	2016*
Changement du montant du capital		Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires		Non	Non
* jusqu'à la date de rédaction du rapport : octobre 2016.			
PRINCIPALES DECISIONS			
en réunion du	en date du	nature de la décision prise	
CA	23/03/2015	• Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014. • Présentation du rapport de gestion 2014. • Rappel des conventions réglementées et courantes autorisées et conclues au cours de l'exercice. • Convocation Assemblée Générale. • Le plan d'action et le compte d'exploitation prévisionnel 2015. • Contrats d'objectifs avec les actionnaires.	
AG	9/04/2015	• Rapport de gestion du Conseil d'administration. • Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31/12/2014. • Affectation du résultat de l'exercice de 19 842 € en réserve légale et réserve ordinaire. • Renouvellement des mandats des administrateurs pour une année.	
CA	08/04/2016	• Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.	

PRINCIPALES DECISIONS		
en réunion du	en date du	nature de la décision prise
		• Présentation du rapport de gestion 2015. • Rappel des conventions réglementées et courantes autorisées et conclues au cours de l'exercice. • Proposition d'affectation du résultat 2015 • Convocation à l'assemblée générale • Présentation du plan d'action et du compte d'exploitation prévisionnel 2016
AG	25/04/2016	• Rapport de gestion du Conseil d'administration. • Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31/12/2015. • Affectation du résultat de l'exercice de 8 451 € en réserve légale et réserve ordinaire. • Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce. • Renouvellement des mandats des administrateurs pour une année.

II – ACTIVITE DE LA SPL ET RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC BORDEAUX METROPOLE.

2.1 Activité de la SPL Bordeaux Aéroparc : 4^{ème} année d'existence de cette société

Objet social de la SPL BORDEAUX AEROPARC

La SPL BORDEAUX AEROPARC, créée en date du 22 décembre 2011, a pour objet de réaliser pour le compte de ses collectivités actionnaires dans un périmètre géographique des trois communes de l'Aéroparc, des opérations d'aménagement, de construction et d'exploitation immobilière.

La société est chargée de la gestion du Centre d'Affaires existant et de ceux à venir pour les activités liées à la thématique de la Technopole Bordeaux Technowest.

En fonction des besoins, la société peut acquérir, aménager et commercialiser des terrains concernés par l'emprise de la Technopole.

Elle peut également construire des bâtiments industriels, tertiaires ou mixtes destinés à l'accueil des entreprises dédiées à :

- l'Aéronautique-Spatial-Défense (ASD);
- les activités industrielles, commerciales et services intégrant une part significative de Recherches & Développements;
- et d'une manière générale toute activité innovante, technologique, génératrice d'emploi ou à forte valeur ajouté pouvant contribuer au rayonnement.

Dans ce cadre elle peut notamment :

- mettre en place et exploiter l'équipement lié à des filières porteuses dans les secteurs d'activité de la Technopole (zone d'essais drones...);
- réaliser des études, analyses, schémas directeurs pour assister à la définition et à la mise en œuvre de leur stratégie de développement territorial;
- mettre en place des observatoires et des outils de prospective de la recherche, de la formation et des activités économiques.

- assurer des missions d'information, de promotion et d'animation du développement du territoire et des filières économiques, de la recherche et de la formation;
- réaliser toutes constructions d'équipements collectifs entrant dans la politique de développement territorial de ses actionnaires sur le périmètre d'intervention de la Technopole Bordeaux Technowest, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche ou du développement économique, et le cas échéant en assurer l'exploitation.

A cet effet, la société effectue toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières se rapportant aux objets définis ci-dessus ou des objets similaires ou connexes.

Elle peut en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec ces objets et qui contribuent à sa réalisation.

Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

Principaux événements de l'année 2015 :

La SPL assure le portage immobilier du centre de services. 3090 m² loués sont ainsi répartis entre les deux centres d'affaires (1959 m²), la pépinière incubateur Technowest (715 m²) et la partie « corporate » de Bordeaux Technowest (419 m²).

Pour mémoire, le centre Aéronum a ouvert ses portes au second semestre 2014.

L'activité des deux centres d'affaires ABC et Aéronum a évolué comme suit :

Activité Centre d'Affaire ABC	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises implantées	26	31	33	29
Nouvelles sociétés arrivées	2	10	7	1
Départ d'entreprises	1	5	5	5
Taux d'occupation	ND	100%	98%	96%
Surface louée en fin d'année (en m2)				1383
Montant des loyers (en €)				281 966
Emplois sur le centre	ND	160	170	220
Chiffre d'Affaires communiqué par les sociétés (1)	ND	15M€	15 M€	16 M€

ND : Non Disponible

(1) Il s'agit d'informations que la SPL essaie de recueillir auprès des sociétés hébergées, étant précisé que certaines ne répondent pas.

Activité Centre d'Affaire AéroNum	2014	2015
Nombre d'entreprises implantées	2	9
Nouvelles sociétés arrivées		7
Départ d'entreprises		
Taux d'occupation	60%	100%
Surface louée en fin d'année (en m2)		515
Montant des loyers (en €)		110 473
Emplois sur le centre	10	20
Chiffre d'Affaires communiqué par les sociétés	ND	ND

ND : Non Disponible

La SPL est toujours en cours de réflexion suite à l'étude réalisée par un cabinet extérieur pour une éventuelle extension du site.

A terme, le futur programme immobilier pourrait couvrir 17 000 m² qui comprendrait un centre de services « Aéro Business Center » et un Technoparc avec une offre immobilière privée pour les PME travaillant avec les grands groupes.

Concernant l'implantation des entreprises au cours de l'exercice, on peut noter :

- L'arrivée de Airborn dans le centre d'affaires ABC,
- Les installations de Argonaut, Soditch, Aquitaine analyse structure, Mutaero, cofinov, Resodyn et Novae Aerospace dans le centre d'affaires Aéronum.

2.2 Relations contractuelles

Il n'y a pas de convention règlementée avec Bordeaux Métropole.

2.3 Contrôle analogue

2.3.1 **Cadre juridique**

La loi du 28 mai 2010 pose les conditions d'un fonctionnement *in house* en droit français en créant les Sociétés publiques locales (SPL). Leurs modalités d'intervention dispensées de toute publicité et mise en concurrence préalables sont en conformité avec les principes posés par le droit communautaire.

La loi laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice d'un contrôle sur la SPL analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services, et qui constitue une condition *sine qua non* du *in house*. Il revient cependant à chaque collectivité locale de prescrire les formes d'un tel contrôle.

Les modalités d'exercice du contrôle analogue doivent être inscrites dans les statuts de la SPL et peuvent figurer dans un règlement intérieur. Dans la pratique, le contrôle analogue s'exerce au travers de la gouvernance avec une nécessaire et active participation des élus et une indispensable information des actionnaires.

2.3.2 **Les statuts de la SPL**

Le rapport annuel des élus est prévu par l'article 30 des statuts de la SPL : « *Les représentants des collectivités territoriales doivent présenter au minimum une fois par an aux collectivités dont ils sont les mandataires un rapport écrit sur la situation de la Société, et portant notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées.*

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements ».

Le contrôle analogue exercé par les collectivités actionnaires de la SPL BORDEAUX AEROPARC est défini par l'article 31 de ces mêmes statuts : « *Dès leur première réunion, les instances délibérantes de la société devront mettre en place un système de contrôle et de reporting, permettant aux collectivités d'exercer sur elle un contrôle comparable à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Ces dispositions devront être maintenues dans leurs principes pendant toute la durée de la société ».*

Les représentants de Bordeaux Métropole ont eu communication des documents préalables aux Conseils d'administration de la SPL et ont assisté à ces dites instances ou le cas échéant ont été excusés. La direction du contrôle de gestion de Bordeaux Métropole a eu communication des documents et informations nécessaires à la rédaction du rapport de l'exercice 2015 présenté au Conseil métropolitain.

III – SITUATION FINANCIERE DE LA SPL BORDEAUX AEROPARC

3-1 Le compte de résultat

Compte de résultat						
En €	2012	2013	2014	2015	Var en € 2015 vs 2014	Var en % 2015 vs 2014
Produits d'exploitation	433 832	500 555	591 779	581 206	-10 573	-2%
Chiffre d'affaires	355 832	384 555	452 079	535 789	83 710	19%
Subvention d'exploitation	78 000	116 000	139 700	45 055	-94 645	-68%
Autres produits				362		
Charges d'exploitation	430 502	492 471	564 602	574 103	9 501	2%
Dont achats et charges externes	388 269	439 937	516 785	528 364	11 579	2%
Dont impôts et taxes	362	1 129	2 746	2 326	-420	-15%
Dont salaires et charges	41 871	41 929	44 437	41 543	-2 894	-7%
Dont dotations aux amortissements			634	1 787	1 153	182%
Autres charges		9 476	0	83	83	
Résultat d'exploitation	3 330	8 084	27 177	7 103	-20 074	-74%
Produits financiers	1 960	1 872	4 163	2 839	-1 324	-32%
Charges financières						
Résultat financier	1 960	1 872	4 163	2 839	-1 324	-32%
Produits exceptionnels		4	3		-3	-100%
Charges exceptionnelles			8 000		-8 000	
Résultat exceptionnel	0	4	-7 997	0	7 997	
IS	914	1 494	3 501	1 491	-2 010	-57%
Résultat net	4 376	8 466	19 842	8 451	-11 391	-57%

Le chiffre d'affaires de la SPL Bordeaux Aéroport passe de 452 k€ au 31/12/2014 à 536 k€ au 31/12/2015, soit une augmentation de 19%.

Cette variation significative s'explique par les locations en année pleine du centre d'affaires Aéronum dont l'ouverture s'est concrétisée à compter du second semestre 2014.

Pour mémoire, le prix moyen de location au m² par site ressort à 198 € ht/m² pour le centre ABC et 280 € ht/m² pour le centre Aéronum.

La SPL a bénéficié de subventions d'exploitation à hauteur de 45 K€ de la part des communes de Mérignac (34 K€), St Médard en Jalles (5 K€) et Le Haillan (6 K€), actionnaires de la société, au titre de prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le projet d'agrandissement du site.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées puisqu'elles n'augmentent que de 2% entre 2015 et 2014.

Plus de 70% de ces charges sont constituées de charges de locations immobilières et de charges locatives pour respectivement 346 k€ et 61 k€ au 31/12/2015.

Les charges de personnel de la SPL et du personnel détaché sont en diminution par rapport à l'exercice précédent du fait du départ d'un salarié détaché de l'entreprise Thalès.

Sur l'exercice, elles s'élèvent à 71 K€ et représentent 12% des charges d'exploitation :

Charges de personnel de la SPL et détachement :			
En €	2013	2014	2015
Charges de personnel SPL	41 929	44 437	41 543
Personnel détaché Bx Technowest	30 386	16 497	20 694
Personnel détaché Thalès	33 103	33 422	8 653
TOTAL charges de personnel SPL et détachées	105 418	94 356	70 890

Les produits financiers sont issus des placements de trésorerie et de valeurs mobilières de placements et s'élèvent à 3 k€ pour l'année 2015.

Après la constatation d'un impôt sur les sociétés de 1,5 k€, le résultat net de la SPL Bordeaux Aéroport 2015 ressort positif à hauteur de 8.5 k€.

3-2 Le Bilan

Bilan				
En €	2012	2013	2014	2015
Actif	684 967	702 284	794 403	745 458
Immobilisations	30 054	30 054	58 464	56 676
Clients et comptes rattachés	179 821	129 073	116 480	123 584
Autres créances	57 892	38 258	172 070	28 386
VMP	163 355	163 507	5 154	5 154
Disponibilités	253 845	341 392	442 235	530 698
Autres				960
Passif	684 967	702 283	794 403	745 458
Capital	500 000	500 000	500 000	500 000
Réserves	0	4 375	12 841	32 684
Résultats	4 375	8 467	19 842	8 451
Fonds propres	504 375	512 842	532 683	541 135
Dettes financières	16 816	21 612	29 416	37 661
Dettes fournisseurs	123 793	139 823	205 161	139 721
Dettes fiscales et sociales	39 983	28 006	27 143	26 941
Autres				

Le capital de la société s'élève à 500 k€ et a été apporté par Bordeaux Métropole pour 50%, la commune de Mérignac pour 25%, la commune de Saint Médard-en-Jalles pour 16,8% et la commune du Haillan pour 8,20%.

Le cumul des résultats nets positifs depuis 2012, a permis de consolider la situation nette de la SPL qui s'établit à 541 k€.

La SPL n'étant pas propriétaire des bâtiments mais locataire, ces derniers ne sont donc pas immobilisés à l'actif du bilan de la SPL. Les propriétaires des bâtiments sont les sociétés privées Sabena technics et Wellcom.

Les créances clients dues en fin d'année s'apurent correctement en 2016.

Le niveau de trésorerie est satisfaisant : puisqu'il représente 531 k€ au 31/12/2015.

3-3 Plan d'action et perspectives 2016 :

La SPL va devoir gérer les départs de plusieurs entreprises locataires sur le 1^{er} semestre 2016, ce qui devrait générer une baisse du chiffre d'affaires. Il est donc simplement prévu un résultat à l'équilibre.

Par ailleurs, le projet de développement d'un troisième centre dédié aux ateliers au Haillan a été abandonné suite à l'annonce, par Bordeaux Métropole, du lancement du projet « Cœur Aéroport ». La SPL a transmis à Bordeaux Métropole son cahier des charges en juillet 2016 pour le futur centre de services « Aéro Business Center » qui regroupera le siège de la SPL, les centres d'affaires, les ateliers, la pépinière de la technopole Bordeaux Technowest... L'étude de Bordeaux Métropole est en cours sur le programme immobilier du site à venir.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté, au titre de l'année 2015, par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la SPL Bordeaux Aéroport

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 décembre 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 JANVIER 2017	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 2 JANVIER 2017	la Vice-présidente,
	 Madame Virginie CALMELS

SPL BORDEAUX AEROPARC - FICHE D'IDENTITE à octobre 2016

Identité

Société Publique Locale Bordeaux Aéroport

constituée le 22/12/2011

durée : 99 ans

siège social : 25, rue Marcel Issartier, 33700 Mérignac. tél : 05-56-34-35-44 fax : 05-56-34-32-75

Directeur Général : M. François BAFFOU

Activités : réalisation pour le compte des collectivités actionnaires dans les 3 communes de l'Aéroport, des opérations d'aménagement, de construction et d'exploitation immobilière.

Capital Social et composition en

€

	montant	%	Nb actions	sièges	représentants au CA
Bordeaux Métropole	250 000	50,00%	2 500	4	M. Jacques Mangon M. Thierry Trijoulet M. Bernard Le Roux Mme Virginie Calmels
MERIGNAC	125 000	25,00%	1 250	2	M. Alain Anziani (Psdt) Mme Marie Recalde
SAINT-MEDARD-EN-JALLES	84 000	16,80%	840	1	M. Pascal Dubos
LE HAILLAN	41 000	8,20%	410	1	Mme Andréa Kiss
TOTAL Coll. Locales	500 000	100,00%	5 000	8	
TOTAL GENERAL	500 000	100,00%	5 000	8	

Principaux chiffres (en milliers d'euros) :

	2012	2013	2014	2015
CAPITAL	500	500	500	500
SITUATION NETTE hors subv d'équip	504	513	533	541
CHIFFRE D' AFFAIRES	356	385	452	536
Subvention d'Exploitation	78	116	140	45
Charges d'Exploitation	431	492	565	574
RESULTAT d'EXPLOITATION	3	8	27	7
RESULTAT FINANCIER	2	2	4	3
RESULTAT NET	4	8	20	8

Documents contractuels :

Divers

Commissaire aux comptes : AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES - 19 blvd Alfred Daney - 33 028 Bordeaux Cedex

Commissaire aux comptes suppléant : M. Jean Michel ROUBINET

Expert comptable : KPMG Entreprises